



MÉTIERS ET SECTEURS

- Les étudiants finalisant leur cycle de Licence peuvent accéder aux métiers propres aux mentions de Licence STAPS : éducation et motricité, activités physiques adaptées et santé, management du sport.
- Les étudiants titulaires du BPJEPS AF peuvent se professionnaliser en tant qu'éducateur sportif ou coach dans le domaine des activités de la forme.

.....

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention de la Licence STAPS APAS, EM ou MS permet de postuler aux Masters proposés à l'IFEPSA et dans les universités françaises.

L'obtention du BPJEPS AF allège les validations des autres mentions du BPJEPS (AAN, APT, ...).

L'obtention du BPJEPS AF allège le programme de la deuxième option « Cours collectifs » propre à ce BP.

••••••

NOTRE PARTENAIRE





FACULTÉ DES SCIENCES / IFEPSA

STAPS ACCESS ACTIVITÉS DE LA FORME Une 1ère année STAPS en 2 ans

Option : BPJEPS Activités de la Forme (AF)

option Haltérophilie, musculation

Licence: Diplôme national bac +3 [en convention avec Le Mans Université]

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Le parcours de Licence STAPS ACCESS option Activités de la Forme (AF) propose de construire sa réussite en STAPS en conciliant approche professionnelle et approche universitaire, lors d'une 1ère année organisée sur deux ans.

Cette 1ère année de Licence permet :

- d'acquérir des compétences dans l'encadrement et l'analyse d'une séance d'activité physique et sportive pour tout public.
- de suivre une formation BPJEPS Activités de la Forme (AF) option « Haltérophilie, musculation » en partenariat avec l'organisme FORMA' et de faciliter une insertion professionnelle à court et moyen terme dans les métiers de la forme.

AIDE À LA RÉUSSITE

Contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant : validation par blocs de compétences, évaluation continue intégrale, personnalisation des parcours, adaptation du calendrier.

Stage en alternance et expériences professionnelles

Dès la première année, l'étudiant en STAPS ACCESS bénéficie d'un stage en alternance adossé à la formation BPJEPS AF. Cette première expérience de stage se poursuit ensuite par des expériences professionnelles multiples et variées tout au long du cycle de Licence STAPS.

Des infrastructures adaptées et de proximité

Le campus de l'IFEPSA bénéficie d'installations récentes et adaptées à la formation universitaire. Les installations sportives sont à proximité et les temps de déplacement réduits.

LES + DE LA FORMATION

Une année alliant études universitaires et qualification professionnelle

En prenant en compte les profils différenciés de candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur, cette 1ère année de Licence en 2 ans offre aux étudiants une professionnalisation précoce tout en leur permettant d'envisager une poursuite de leur cursus universitaire en L2 puis en L3.

Un groupe restreint pour optimiser les apprentissages

Un groupe de 25 étudiants maximum, des entretiens réguliers avec les référents pédagogiques, une équipe enseignante disponible et à l'écoute des besoins de chaque étudiant.

Une formation professionnelle intégrée à la L1 STAPS ACCESS

Pleinement associée à la Licence 1^{ère} année, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) mention Activités de la Forme (AF) offre un accès direct à la professionnalisation dans les métiers de la forme.

78% de réussite en <u>L1 STAPS</u>

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation de la licence STAPS ACCESS option AF est organisée sur quatre semestres universitaires. La Licence STAPS ACCESS (L1) se déroule sur deux années universitaires consécutives afin de permettre à l'étudiant de capitaliser les 60 crédits de la Licence 1 et d'obtenir le BPJEPS AF.

- Tout au long de ces deux années de L1, l'étudiant suit intégralement le programme de Licence STAPS 1ère année en alternant périodes de formation universitaire et périodes de formation professionnelle (BPJEPS AF).
- Le 1er semestre de la 1ère année de L1 intègre la préparation aux tests d'exigences préalables pré-requis indispensables à l'entrée en formation BPJEPS AF qui débute au 2^{ème} semestre de cette 1ère année.
- La 2ème année de L1 permet à l'étudiant d'obtenir le BPJEPS AF à la fin du 1er semestre, puis de finaliser sa 1ère année de Licence STAPS lors du second semestre.
- Une fois ces deux années complétées, l'étudiant a la possibilité de s'insérer professionnellement dans les métiers des AF ou de poursuivre sa formation universitaire en Licence STAPS 2^{ème} année vers une mention de son choix (APA-S, EM et MS).

PROGRAMME

LICENCE 1 [en 2 ans]

La L1 permet d'acquérir des compétences dans :

- l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratique d'activités physiques variée et apprentissage des compétences pédagogiques pour leur enseignement).
- l'analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (anatomie, physiologie, biomécanique, sociologie, psychologie, droit, économie, histoire...).
- les usages numériques, l'exploitation de données, la communication écrite et orale en Français et en Anglais, la détermination de son projet professionnel et personnel (notamment à travers les stages d'application).

En parallèle et en partenariat avec l'organisme de formation FORMA', l'étudiant suit une formation BPJEPS AF sur un mode d'alternance entre formation et stage hebdomadaire en milieu professionnel. Au terme de cette formation, le titulaire du BPJEPS AF sait :

- encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme.
- organiser et gérer des activités de la forme.
- participer au fonctionnement de la structure et communiquer sur ses actions.
- encadrer et conduire des actions d'animation en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale dans ces disciplines.

LICENCE 2ème et 3ème ANNEE

Les compétences initiées en L1 sont ensuite approfondies tout au long des 2^{ème} et 3^{ème} années de Licence. Elles sont teintées en fonction de la mention STAPS choisie:

- Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)
- Education et Motricité (EM)
- Management du Sport (MS)

UN PRÉREQUIS ESSENTIEL: **DISPOSER D'UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE**

Test Luc Léger (palier 6 ou 8 minimum) et traction (de 1 à 4 minimum)

Statut étudiant/salarié

Dès l'obtention du BPJEPS AF, l'étudiant peut être employé en qualité d'éducateur sportif et bénéficier, tout au long de son cursus de Licence, d'aménagements de formation en tant qu'étudiant « salarié ».

INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat et du PSC1
- Formuler un voeu sur Parcoursup. L'institut y figure sous l'appellation « IFEPSA - Faculté libre de l'Ouest ». Attention, bien préciser la ville « Les Ponts-de-Cé »
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de l'entretien de recrutement programmé en avril/mai
- Nombre de places limité à 25 étudiants

FRAIS DE SCOLARITE

(à titre indicatif tarifs 2024/2025)

- Formation Licence STAPS ACCESS et formation BPJEPS sur 2 ans : de 9 150 € à 12 150 € selon les revenus des familles
- Frais administratifs en plus
- Possibilité d'obtenir une bourse d'état

Responsable coordination L1 STAPS christophe.angot@uco.fr | 02.41.79.18.92



•







